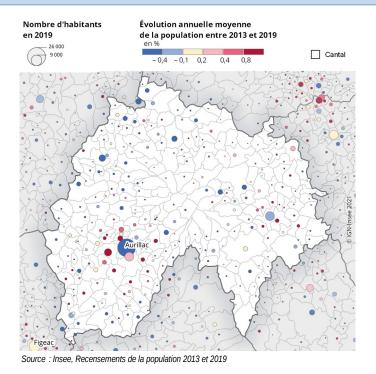


# Communiqué de presse

L'Insee Auvergne-Rhône-Alpes publie les populations légales de toutes les communes de la région

# <u>Département du Cantal: 144 692 habitants</u>

Une population en baisse, avec un déficit naturel important et une attractivité en hausse



## Chiffres-clés











	Cantal	Région
Population au 1er janvier 2019	144 692	8 042 936
Taux de croissance annuel moyen 2013-2019	- 0,3 %	+ 0,6 %
Solde naturel	- 0,6 %	+ 0,3 %
Solde migratoire	+ 0,4 %	+ 0,3 %
Taux de croissance annuel moyen 2008-2013	- 0,2 %	+ 0,8 %
Solde naturel	- 0,4 %	+ 0,4 %
Solde migratoire	+ 0,2 %	+ 0,3 %

### Les 5 communes les plus peuplées

Commune	Population		
	2008	2013	2019
Aurillac	28 641	26 572	25 593
Saint-Flour	6 610	6 626	6 458
Arpajon-sur-Cère	5 964	6 215	6 279
Ytrac	3 831	4 063	4 335
Mauriac	3 876	3 718	3 498

Source: Insee, Recensements de la population 2008, 2013 et 2019

## <u>Communes en croissance démographique</u> <u>parmi les communes de plus de 3 000 habitants</u>

	Commune	Population 2019	Évolution 2013-2019		
			Ensemble	Solde naturel	Solde migratoire
Ytı	rac	4 335	+ 1,1 %	+ 0,0 %	+ 1,1 %
Arı	pajon-sur-Cère	6 279	+ 0,2 %	- 0,1 %	+ 0,2 %

Source: Insee, Recensements de la population 2013 et 2019

#### Note méthodologique

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant les cinq prochaines années) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2013-2019) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2013-2019) et une période de cinq ans (2008-2013) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire et du solde naturel sur ces périodes de durée différente n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

Retrouvez les populations légales de toutes les communes de France ainsi que leurs évolutions sur insee.fr

**Contact presse** 

Nathalie Camus 04 78 63 26 96 dr69-sed-conseil-media@insee.fr